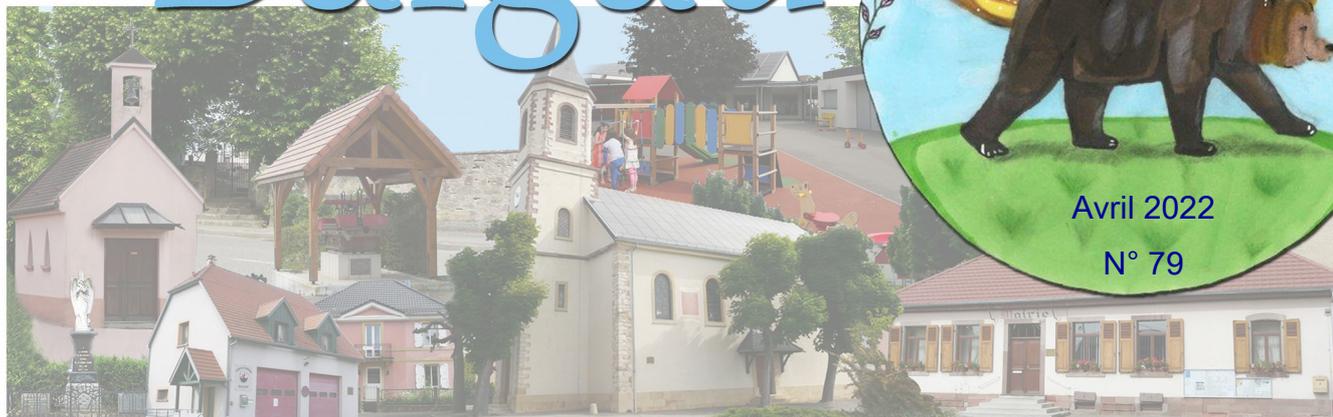




Le journal de Balgau



Avril 2022

N° 79

La commune vous informe

Le Mot du Maire

Les premiers rayons de soleil nous ont incités à nous lancer dans divers travaux d'embellissement, de jardinage et d'entretien.

Or, il a été constaté que l'enthousiasme de certains pouvait conduire à des comportements inappropriés provoquant des nuisances à l'égard des riverains.

Je parlerai des travaux de tonte, d'égouttage, de jardinage à l'aide de matériels thermiques à l'heure des repas et le week-end.

Il existe bien une réglementation dont il pourrait être fait une application stricte mais le bon sens, l'intelligence et le respect des voisins doivent nous permettre de vivre en toute quiétude, comme chacune et chacun y aspire dans le monde rural où nous vivons.

Je compte sur vous. Merci.

Le Maire

Elections

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril prochains.

En raison de la refonte des listes électorales, l'ensemble des électeurs a été destinataire d'une nouvelle carte. En cas de difficulté ou de doute d'identification via votre boîte aux lettres (sans nom), les cartes non distribuées seront mises à disposition au sein du bureau de vote.

D'autre part, le **bureau de vote sera déplacé au sein de l'école maternelle sise 23 rue de Nambenheim**, considérant l'indisponibilité de la salle des fêtes. Un fléchage sera mis en place, qu'il conviendra de respecter. Il sera ouvert de **8h00 à 19h00**.

Depuis le 14 mars, le port du masque n'est plus obligatoire. Cependant, le bureau de vote brassant de nombreuses personnes, il reste fortement recommandé.



Procuration

En cas d'absence lors des élections, il vous est possible de donner procuration à une personne pour voter en votre nom (1 procuration par personne).

Vous pouvez désormais confier votre vote à tout mandant, même s'il n'est pas inscrit sur la même liste électorale que vous. Toutefois, ce dernier devra se rendre dans votre bureau pour voter en votre nom.

Pour ce faire, vous pouvez désormais faire votre demande en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>, mais cette dernière devra tout de même être validée par les services de la gendarmerie ou de la police nationale (cf le processus au verso).

Afin d'être assuré que votre procuration soit enregistrée par les services de la Mairie, veuillez à effectuer votre demande dans les meilleurs délais. Toute procuration non enregistrée sur la liste d'émargement ne sera pas valide, et de fait, ne permettra pas de prendre part au vote.



Travaux Mairie – déplacement de la boîte aux lettres

En raison des travaux de la mairie qui débiteront mi-avril, la boîte aux lettres de La Poste qui se trouvait sur la façade a été transférée au 18 A, route de Bâle à hauteur de la mairie provisoire.



Travaux nouveau lotissement Balgau Nord

Les promeneurs pourront observer le début des travaux sur la parcelle du nouveau lotissement au Nord du village.

Un aménagement écologique a nécessité la mise en place d'une haie et d'un hibernaculum afin de favoriser le maintien de la population de reptiles en place dans la zone, notamment le lézard de murailles, l'orvet fragile et le hérisson d'Europe.

Emplois saisonniers

Comme les années précédentes, la commune envisage, après avis du conseil municipal, de faire appel à des jeunes en vue de renforcer l'équipe municipale pendant la période estivale, à savoir du 20 juin au 26 août.

Seules 10 candidatures seront retenues. La durée d'emploi est de 2 semaines, par binôme, uniquement les matins, de 08 à 12 heures. Il sera également exigé une participation aux préparatifs de la fête du 14 juillet.

Il sera donné priorité aux jeunes n'ayant jamais travaillé pour le compte de la commune, **nés entre le 1^{er} septembre 2004 et le 31 décembre 2005.**

Les candidats devront se présenter en personne en mairie, aux horaires d'ouverture. La date limite d'inscription est fixée au 20 mai.

Ces informations seront confirmées par voie d'affichage et sur notre site Internet, à l'issue de la validation par le Conseil Municipal.

Animaux domestiques

Il est régulièrement signalé en mairie, les nuisances, de jour comme de nuit en semaine comme le week-end, qu'occasionnent les chiens laissés sans surveillance dans les propriétés, et qui ne cessent d'aboyer à chaque passage d'enfants et de riverains, certains animaux se jetant même contre les clôtures.

Les propriétaires de ces animaux sont invités à se rapprocher de comportementalistes canins pour juguler la fougue de leur compagnon à quatre pattes afin que les riverains et promeneurs puissent apprécier la sérénité de notre village.



À vos agendas !

Marché Paysan

Les Vendredis

de 16h à 19h

5 rue de l'Église à Balgau

Avec, entre autres, la participation de nos Balgauviens, La ferme et les Jardins du LEIENZUG ainsi que les Délices de Me WALTER

Ô ptit marché de Justine

Les vendredis

Point de vente de produits locaux
82 route de Bâle à Balgau

Repair Café

Samedi 09 avril

10 -12h / 13h30 - 16h30

à la Pépinière d'entreprise la Ruche
1 rue de l'Europe à Fessenheim

Week-end dansant

Samedi 09 avril

de 20h30 à 01h00

Dimanche 10 avril

de 14h30 à 19h00

Salle de musique de Rumersheim
Renseignements au 06 72 01 48 47

Déjeuner dansant

Dimanche 24 avril à partir de 11h00

salle des fêtes de Hirtzfelden
Renseignements et inscription au
03 89 49 92 02

Etat civil

Décès

Roger KURY
le 14 mars

Comment faire ma procuration en ligne ?



1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son **numéro d'électeur** et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration



4

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée